

COMMUNE D'OZOIR-LA-FERRIERE
PROJET DE MODIFICATION N° 2 DU PLU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 92/2024 du 30 septembre 2024, le Maire d'Ozoir-la-Ferrière a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 2 du PLU ;

Madame Monique DELAFOSSE, a été désignée par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Melun en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le dossier d'enquête publique et le registre seront à la disposition du public du 18 octobre au 20 novembre 2024 inclus, au Pôle Municipal 19-21 Avenue Henri Beaudalet, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le dossier sera également consultable sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/plu-ozoir-la-ferriere>

Le commissaire-enquêteur assurera les permanences suivantes :

- le vendredi 18 octobre 2024, de 9 h à 12 h
- le jeudi 14 novembre 2024 de 14 h 30 à 17 h 30
- le mercredi 20 novembre 2024 de 14 h 30 à 17 h 30

Les observations pourront être déposées aussi par voie numérique à l'adresse suivante : plu-ozoir-la-ferriere@mail.registre-numerique.fr ou par voie postale à l'adresse suivante pour remise au Commissaire Enquêteur : Mairie d'Ozoir-la-Ferrière – Direction de l'Urbanisme et du Patrimoine – 45 Avenue du Général de Gaulle 77330 OZOIR-LA-FERRIERE.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions pourront être consultés sur le site internet de la ville : <https://www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr/> ou auprès de la Direction de l'Urbanisme et du Patrimoine 19-21 Avenue Henri Beaudalet 77330 OZOIR-LA-FERRIERE, aux heures d'ouverture habituelles.